

**PRIX**  
*Duo@Work*

# Appel à candidature 4ème édition

## Excellence partagée entre architecte et industriel

Un prix créé par l'Unifa Ile-de-France, en partenariat avec  
ARCHITECT@WORK Paris



# Présentation

L'architecte et l'industriel sont tous les deux des gens d'esprit, des concepteurs.  
L'architecte et l'industriel ont besoin l'un de l'autre.  
Ils sont complémentaires.  
Leur association est très fertile.

Chacun apporte son savoir-faire, l'un dans l'aménagement de l'espace, la prise en compte des besoins, la mise en forme, l'économie de projet ; l'autre dans les process de fabrication, les structures, les techniques...

L'un imagine des formes, des fonctions, des lumières, la part de rêve ; l'autre toutes les ossatures qui l'assoient dans la réalité. Dans cette partition architecturale, ces acteurs du développement et de l'innovation forment un duo parfait.

Comité d'organisation

# Réglement

A l'initiative de l'Unsfa Ile-de-France (affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes), en partenariat avec l'événement ARCHITECT@WORK Paris, ce prix distingue une démarche concertée exemplaire entre un architecte et un industriel.

## **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Tout projet est éligible dès lors qu'il est le résultat d'un parcours concerté, entre un architecte et un industriel, en matière de réflexion, d'invention, de création ou d'adaptation d'un produit, ou d'un ensemble de produits.

Le prix distingue les projets qui associent, en étroite complémentarité, recherche architecturale et création industrielle innovante.

Les projets sont récents, en cours d'élaboration ou de mise en œuvre.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Tout duo architecte/industriel menant ou ayant mené une telle démarche peut prétendre à la distinction de leur projet. L'industriel doit avoir exposé à l'occasion d'au moins un salon ARCHITECT@WORK.

Pour cela, il convient de :

S'inscrire avant le **31/07/2017** en retournant le bulletin d'inscription ci-joint, dûment complété ainsi que le dossier de présentation du projet, constitué de :

- Une note d'intention et d'explication de concourir pour ce Prix (format A4 - recto/verso maximum) ;
- Une vidéo (via Smartphone) de présentation de la démarche pour les deux candidats ;
- Un document graphique sur clé USB ou CD (5 pages maximum) mettant en scène le projet et son aboutissement (dessin, perspective, mise en situation, éléments techniques, ...).

## **SÉLECTION**

Le comité d'organisation du concours se réunit afin de vérifier la conformité des dossiers reçus, du point de vue des critères de sélection, des conditions de participation et des documents adressés.

Le non-respect des critères de sélection, des conditions de participation et des documents demandés entraîne automatiquement le rejet du dossier. Une information motivée est faite par écrit

auprès du duo candidat. Le comité d'organisation du concours est souverain dans ses décisions.

Le jury, composé de maîtres d'ouvrage, d'architectes, d'industriels, de représentants du monde des arts et des partenaires se réunit afin de désigner les lauréats : 3ème prix, 2ème prix et lauréat.

Il peut également décerner une mention spéciale. Le jury est souverain dans ses décisions.

## **RESULTATS**

La proclamation des résultats et la remise des prix ont lieu au cours de l'inauguration du salon ARCHITECT@WORK Paris 2017, le **jeudi 21 Septembre 2017** à Paris.

## **VALORISATION DES PROJETS**

Une exposition de tous les projets sélectionnés est organisée pendant la durée du salon ARCHITECT@WORK Paris.

Les projets lauréats sont exposés lors de l'édition parisienne d'ARCHITECT@WORK de l'année de la proclamation des résultats et de la remise des prix, ainsi que lors de l'édition de l'année suivante.

# Dossier de candidature

**Après l'avoir dûment complété, adresser le dossier de candidature par courrier recommandé avec avis de réception, avant le 30 juillet 2017, à l'adresse suivante :**

**Michèle GEY-SMITH, 48 rue de la République – 93100 MONTREUIL**

**Contact e-mail : duoatwork@gmail.com – Tél : 01 48 58 32 36/06 85 23 40 55**

## **LE DUO**

Société d'architecture : .....

Nom de l'architecte porteur du projet (en majuscules): .....  
.....

Mr (1) Mme (1) Mlle (1)

Prénoms (s) : .....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

Société industrielle : .....

Nom de l'industriel porteur du projet (en majuscules): .....  
.....

Mr (1) Mme (1) Mlle (1)

Prénoms (s) : .....

Nationalité : .....

Adresse postale : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone mobile : .....

(1) Rayer les mentions inutiles

## LE PROJET

Nom du projet : .....

Etat du projet / stade d'avancement :

1. de l'idée à l'étude (1)
2. de l'étude aux premières approches techniques (1)
3. des premières approches techniques aux premiers dessins (1)
4. des premiers dessins au prototype (1)
5. du prototype à la fabrication (1)
6. de la fabrication à la mise en œuvre (1)
7. de la mise en œuvre à la première année d'achèvement (1)
8. de la première année d'achèvement à la commercialisation (1)

(1) Rayer les mentions inutiles

Présentation du projet – contexte et objectif – situation actuelle – (15 lignes maximum)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enjeu et approche technique du projet (6 lignes maximum)

Enjeu : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Approche technique : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

### **PIÈCES ADDITIONNELLES**

- CV des deux porteurs du projet
- Références des deux entités
- Extrait des casiers judiciaires des deux porteurs
- Extrait K bis des sociétés
- Lettre d'autorisation de communication signée par les directeurs/responsables des deux sociétés, sur papier en-tête officiel au nom de chaque société
- Pièces complémentaires que les porteurs souhaitent joindre au dossier.



## PLANNING PRÉVISIONNEL

Etape	Description	Qui	Echéance
1	Lancement de l'APPEL A CANDIDATURE	Unsfa Ile-de-France	Mai 2017
2	Envoi des candidatures	Duo constitué entre un architecte et un industriel	Au plus tard le 31/07/2017
3	Acceptation ou non des dossiers présentés	Commission de conformité	15/08/2017
4	Information de chaque candidat sur la sélection ou pas de son dossier pour le Prix	Secrétariat du Jury	30/08/2017
5	1ère réunion du Jury/Audit des candidats	Duos candidats et Jury	04/09/2017
6	2ème réunion du jury/Choix des lauréats	Jury	04/09/2017
7	Demande éventuelle de complément de support auprès des duos lauréats	Secrétariat du Jury	Semaine 37
8	Envoi des compléments de support sollicités	Duos lauréats	14/09/2017
9	Exposition des projets sélectionnés au salon ARCHITECT@WORK Paris des 9 & 10/10/2014	Organisation du salon	21/09/2017
10	Présentation des dossiers par les auteurs au cours du salon	Duo architecte/industriel	21/09/2017 22/09/2017
11	Proclamation des résultats	Inauguration du salon ARCHITECT@WORK	21/09/2017
12	Campagne de communication sur les résultats	Organisation du salon et Unsfa Ile-de-France	A partir 25/09/2017

## ENGAGEMENT

En signant le présent dossier de candidature, le Duo Architecte/Industriel accepte, sans réserve, les conditions décrites ci-avant du Prix Duo@Work.

Les responsables signent le présent document, en paraphant les pages de 1 à 8 et en signant la page 9, en faisant précéder la signature de la mention « lu et approuvé, bon pour communication », et en ajoutant le tampon officiel de chaque société.

### Architecte

Nom et cachet de l'entreprise
Signature

### Industriel

Nom et cachet de l'entreprise
Signature